

Rapport financier
2015

SOMMAIRE

01	Rapport de gestion 2015
10	Etats consolidés
12	Bilan
13	Compte de résultat
14	Annexe aux comptes annuels de l'exercice 2015
24	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels
25	Résolutions

Rapport de Gestion

2015

2015

Un rebond des prises de commandes

Eiffage Construction a réalisé en 2015 un chiffre d'affaires de 3 514 millions d'euros dont 722 millions d'euros en Europe, en baisse de 5,9 % par rapport à 2014. Compte tenu de cette baisse de volume, la marge opérationnelle est en léger retrait à 3,9 % mais la profitabilité de la branche reste parmi les meilleures du secteur.

Eiffage Immobilier, classé 8^e promoteur français en 2015, a réalisé un chiffre d'affaires de 743 millions d'euros, en progression de 0,5 % par rapport à 2014. Son résultat opérationnel est de 46 millions d'euros. Les réservations de logements en 2015 ont représenté 3 671 unités (dont 3 471 en France). Ce nouveau record de commercialisation, en hausse de 8 % par rapport à 2014, est dû au retour des investisseurs avec le déploiement du dispositif Pinel, au niveau bas des taux d'intérêt facilitant l'accès à la propriété ainsi qu'au maintien des ventes en bloc notamment auprès de bailleurs sociaux. Le stock achevé non vendu était de 99 unités au 31 décembre 2015.

La prise de commandes d'Eiffage Construction en 2015 affiche un très bon niveau avec 4 762 millions d'euros, représentant 16 mois d'activité. Les contrats pour des projets d'envergure remportés cette année y ont contribué avec notamment le marché pour la rénovation du Hall 7 du Parc des Expositions de la Porte de Versailles à Paris, celui en CREM pour la rénovation de 20 bâtiments du Campus Lyon Tech La Doua ou encore le contrat en PPP Cologén pour la réalisation de 3 collèges dans le Var destinés à accueillir 2 300 élèves. Dans le domaine de l'aménagement urbain, Eiffage Aménagement a été désigné lauréat avec Eiffage Immobilier pour la réalisation des 137 000 m² de la Zac Parc d'Affaires à Asnières-sur-Seine. En immobilier, plusieurs grandes opérations ont été remportées en 2015. Parmi elles, on peut notamment citer les 58,6 hectares du site Maison Blanche à Neuilly-sur-Marne en groupement avec 8 promoteurs ou encore le projet urbain du Moulon à Gif-sur-Yvette sur 75 800 m².

Eiffage Construction et Eiffage Immobilier ont créé en décembre 2015 avec EDF Invest et AG Real Estate un fonds en vue du financement en Ile-de-France d'opérations de rénovation ou de reconversion d'immeubles obsolètes, ce qui génèrera un potentiel d'activité supplémentaire dans les années à venir. Selon son modèle de Constructeur-Promoteur, une entité Immobilier a été créée en Pologne ouvrant de nouvelles perspectives de développement avec le lancement des premières opérations dès 2016.

AMÉNAGEMENT URBAIN

30 ans aux côtés des acteurs publics

Eiffage Aménagement, un des rares opérateurs privés du secteur, accompagne depuis 30 ans les collectivités locales. Acteur reconnu, l'entité a intégré en 2015 le réseau national des aménageurs mis en place par le Ministère de l'Egalité, des Territoires et de la Ruralité. L'action d'Eiffage Aménagement s'inscrit à travers deux axes majeurs : la restructuration des cœurs de ville et la réalisation de nouveaux quartiers. Tous deux se concrétisent par des projets d'envergure mettant en œuvre la multi-expertise du groupe Eiffage. En 2015, l'aménagement des 38 000 m² du quartier Grange-Dame-Rose à Vélizy-Villacoublay et des 25 000 m² dans le centre historique de Besançon se sont achevés. En fin d'année, 500 000 m² répartis sur 15 opérations étaient en montage ou en cours de réalisation et près de 800 000 m² étaient en développement. Pour le Grand Paris, en partenariat avec l'EPA Orsa, 37 000 m² seront aménagés aux Ardoines à Vitry-sur-Seine et 33 000 m² dans l'éco-quartier des Portes d'Orly à Chevilly-Larue. D'autres opérations sont en montage comme la rénovation urbaine d'un quartier prioritaire de Bagnolet avec 400 nouveaux logements, la création de 375 logements à Pontoise entre la ville historique et la gare, la requalification à Clamart d'une ancienne friche industrielle en nouveau quartier de 1 000 logements ou encore un nouveau quartier de 360 logements à l'Isle Adam organisé autour d'un port fluvial créé artificiellement par une filiale du groupe Eiffage. En région, le montage du projet de la Cité Internationale de la Gastronomie et du Vin à Dijon s'est poursuivi avec 70 000 m² prévus sur 6,5 hectares incluant notamment un éco-quartier de 540 logements. À Strasbourg, l'aménageur prépare dans le secteur du Heyritz la réalisation d'une opération de 30 000 m² au bord du canal et aux portes de la cité historique.

Eiffage Aménagement et Eiffage Immobilier sont engagées conjointement dans plusieurs opérations actuellement en travaux. À Marseille, le chantier du quartier Smartseille dans le cadre de la requalification urbaine d'Euromed 2 se poursuit. Première illustration du laboratoire Phosphore, cette opération de 58 000 m² est pionnière en termes de ville durable (retenue dans le cadre de l'Institut de la Ville Durable créé en 2015) et se veut la vitrine des innovations du Groupe. D'autres projets d'urbanisme sont en cours comme les 24 000 m² à Arpajon sur une ancienne friche industrielle dépolluée, les 44 000 m² de la ZAC des Hauts de Joinville à Joinville-le-Pont, les 36 000 m² de la ZAC Lénine de Gentilly ou encore le nouveau quartier mixte de 52 000 m² sur le site Châteauneuf de Guyancourt.

Les deux entités ont par ailleurs été désignées lauréates cette année, avec 4 autres promoteurs, pour la réalisation du nouvel éco-quartier Parc d’Affaires à Asnières-sur-Seine d’une surface de 137 000 m². Eiffage Aménagement, assistant d’Eiffage Immobilier désigné mandataire commun, assurera l’interface entre les différents opérateurs et représentera le groupement auprès de la SEM92. Il sera le garant du phasage, de l’avancée du projet et de la cohérence d’ensemble entre les différents lots.

PROMOTION IMMOBILIÈRE

Une croissance constante sur tous les segments de marché

Eiffage Immobilier a maintenu en 2015 son haut niveau d’activité dans le domaine résidentiel. Au cours de l’année, 3 600 logements étaient livrés parmi des programmes tels que l’Odyssée II à Angers, Le Parc du Littoral à Concarneau, Green Parc à Reims, Le Domaine à Courmon d’Auvergne, Le Clos des Cèdres à Lyon, Urban Dock à Bordeaux, Côté Forêt à Palaiseau, Sweet City à Nanterre, Les Docks à Saint-Ouen... pour ne citer qu’eux. Les travaux se sont poursuivis pour de nombreux chantiers sur tout le territoire et notamment de grands ensembles comme Espace Confluent à Rezé (190 logements) ou Chagall et Cottage à Guyancourt (93 logements). L’activité a par ailleurs été soutenue par le lancement de 50 nouvelles opérations au cours de l’année en France représentant un potentiel de commercialisation de près de 4 000 unités.

Eiffage Immobilier est également impliquée dans la réalisation d’opérations complexes au cœur de grandes agglomérations comme Rivadour à Bayonne dont les travaux se sont poursuivis cette année et qui accueillera à sa livraison 154 logements, un hôtel et 1 000 m² de bureaux. À Lyon, les travaux de reconversion du Grand-Hôtel Dieu ont débuté. Plus grande opération de reconversion privée d’un Monument historique en France portant sur 51 500 m², elle a été vendue en juin en VEFA à Crédit Agricole Assurances. Cette année, Eiffage Immobilier a par ailleurs acquis le terrain de l’Îlot Chanterelle à Marseille où seront construits 22 175 m² de logements, commerces et services ainsi que celui de la Halle Debat-Ponsan à Bordeaux sur lequel une restructuration/extension permettra d’accueillir 23 000 m² de bureaux, commerces, restaurants et un hôtel.

Dans le secteur tertiaire, 2015 a été marquée par la livraison du campus Eiffage à Vélizy-Villacoublay pour une surface de 24 000 m². Il se distingue par ses performances environnementales : label Effinergie+, certificat HQE niveau Exceptionnel et BREEAM niveau Excellent. Eiffage Immobilier livrait également cette année les

3 635 m² du bâtiment Kanoa à Nantes ou encore L’Opale à Saint-Herblain pour la même surface. Les travaux se poursuivent pour le siège du Groupe Crit à Saint-Ouen sur 13 615 m² conclu en CPI, Le Vega sur 5 380 m² à Chessy ou encore Grand Angle à Mulhouse sur 2 600 m². Ils ont débuté à Loos-en-Gohelle pour un immeuble de bureaux en bois massif contrecollé construit selon le concept Lignum.

En matière de commerces, Eiffage Immobilier a finalisé cette année une opération majeure à Besançon : les Passages Pasteur. Après 36 mois de travaux, le centre commercial de 15 000 m² a ouvert ses portes au cœur du centre historique de la ville.

Son positionnement de constructeur-promoteur permet à Eiffage Immobilier d’intervenir sur des opérations de restructuration lourde et de reconversion de bâtiments tertiaires. 2015 a été marquée par l’achèvement de deux projets d’ampleur : la réhabilitation de l’IGH Le Palatino dans le 13^e arrondissement de Paris transformé en 600 logements, et celle de la tour Morane à Vélizy-Villacoublay reconvertie en résidence d’affaires. À Marseille, la commercialisation de l’opération mixte de prestige Le Castel, réhabilitation de l’ancien siège de la SNCM sur les quais de la Joliette, totalisant 19 500 m², a été lancée.

Dans le domaine de l’hôtellerie, Eiffage Immobilier renforce depuis quelques années sa présence. En 2015, l’entreprise livrait notamment au cœur de l’aéroport de Roissy Charles-de-Gaulle, un Pullman 4* et un Ibis Style 3* totalisant 600 chambres. L’opération a obtenu la certification HQE, 7^e complexe hôtelier français à la posséder. En régions, les travaux de plusieurs opérations se sont poursuivis tels que ceux de l’hôtel Okko 4* à Bayonne, ou ont débuté comme pour l’Hôtel Intercontinental 5* qui ouvrira dans le Grand Hôtel-Dieu de Lyon. Eiffage Immobilier a par ailleurs remporté, rue Nationale à Tours, la réalisation de deux hôtels 3 et 4* Hilton ainsi qu’un nouvel hôtel Mama Shelter 3* dans l’ex-cinéma des Nouveautés à Toulouse.

Autre expertise d’Eiffage Immobilier, les résidences gérées qu’elles soient de tourisme, d’affaires ou étudiantes. En 2015, elles ont représenté 12 % des réservations en France avec 530 unités. Plusieurs résidences ont été lancées en commercialisation parmi lesquelles les 150 logements de la résidence hôtelière Suite Homes des Bergères à Puteaux. Dans le même temps, les travaux de la résidence de tourisme 4* Cœur des Loges aux Ménuires se sont poursuivis et l’immeuble Le Palatino a été livré offrant 342 logements étudiants au cœur de Paris.

CONSTRUCTION

Une année de consolidation marquée par des opérations d'envergure

Dans la continuité des années précédentes, Eiffage Construction a réalisé 40 % de son chiffre d'affaires dans le secteur du logement en neuf comme en réhabilitation. Cette année, Eiffage Construction a notamment livré 269 logements BBC en bord de Seine à Boulogne-Billancourt, 169 logements répartis sur 5 parcelles dans le quartier du Monery à Vénissieux ou encore 141 logements de l'îlot Bois Blancs 2 à Lille. Les travaux se poursuivent pour la construction de 270 logements répartis sur 15 bâtiments à Ville-la-Grande et ceux des 100 000 m² des Ateliers Corentin dans le 14^e arrondissement de Paris, intégrant notamment 650 logements, ont débuté. En termes de prises de commande, sont à mentionner la conception-réalisation de la résidence La Miolane de 165 logements à Saint-Cyr-sur-Mer, 178 logements certifiés Passivhaus dans la Zac de la Fleuriaye à Carquefou ou encore 140 logements à Ris-Orangis représentant la plus grande opération résidentielle en Europe réalisée à ce jour en bois massif.

Eiffage Construction assure par ailleurs avec son offre Renovalis de vastes chantiers de rénovation en conception-réalisation ou en conception-réalisation-exploitation-maintenance (CREM) dans la plupart des cas assortis d'un CPE répondant aux exigences du Grenelle de l'Environnement. Pour exemple, en 2015, l'entreprise a poursuivi la rénovation en CREM avec CPE de 696 logements répartis sur 23 bâtiments pour Habitat 76 complétée en 2015 par un nouveau contrat de même nature pour 240 logements supplémentaires portant ainsi la rénovation à 936 unités. En termes de nouveaux contrats, a également été signée la réhabilitation en site occupé de 372 logements pour Grand Delta Habitat dans le quartier de la Barbière à Avignon, de 349 logements pour Grand Lyon Habitat à Caluire-et-Cuire ou encore d'un immeuble en R+15 en conception-réalisation portant sur 154 logements dans le quartier Villeneuve à Grenoble. Au global, ce sont près de 9 000 logements sous contrat qui seront réhabilités ces prochaines années.

Dans le domaine tertiaire, Eiffage Construction a livré cette année plusieurs projets phares tels les 42 200 m² du Garance dans le 20^e arrondissement de Paris et New Deal à Lyon, ancien garage emblématique Citroën classé Monument Historique reconverti en bureaux. Les travaux se poursuivent pour les 160 000 m² de bureaux de la Société Générale à Fontenay-sous-Bois ou encore le campus RDI Michelin à Clermont-Ferrand dont la première tranche a été livrée à l'automne, et ceux du siège social régional du Crédit Agricole à La Rochelle (18 000 m²) ont débuté. Les prises de commande ont été

importantes en 2015 sur ce secteur avec notamment l'extension du Campus Dassault Systèmes à Vélizy-Villacoublay, la rénovation des 44 000 m² de l'ancien siège Kodak dans le 12^e arrondissement de Paris qui vise la certification HQE ou encore la construction des immeubles de bureaux Silex 1 à Lyon Part-Dieu et O'origin à Nancy pour Foncière des Régions.

La réalisation de grands pôles commerciaux reste une activité régulière dans le chiffre d'affaires d'Eiffage Construction. Le centre commercial Mérignac à Bordeaux a, par exemple, été achevé cette année ainsi que le nouvel Ikea de Mulhouse, et les travaux ont été lancés pour le futur Village de marques à Miramas avec 120 boutiques et restaurants totalisant 29 000 m² labellisés BREEAM.

Eiffage Construction a renforcé son action pour la construction ou la rénovation de grands équipements publics et privés. À ce titre, on citera la livraison du Technocampus Océan de Nantes, le Palais des Festivals de Cannes ou encore la médiathèque de Vitrolles. Dans le même temps les travaux se poursuivent pour la rénovation de la Grande Arche de La Défense dans le cadre d'un PPP porté par Eiffage, la réalisation en CREM du Palais des congrès de Metz et la restructuration/extension du Palais de justice de Strasbourg. Eiffage Construction a par ailleurs remporté en 2015 la rénovation du Hall 7 du Parc des expositions de la Porte de Versailles à Paris pour le compte de Viparis. Le marché de 152 millions d'euros porte sur 77 000 m². Les travaux qui doivent durer jusqu'en 2017 sont réalisés au rythme des salons et visiteurs.

Dans le secteur de l'enseignement, les pouvoirs publics ont entamé depuis quelques années un renouvellement des équipements partout en France via plusieurs plans de restructuration et de construction neuve. L'expertise reconnue d'Eiffage Construction dans ce domaine lui a permis de se positionner sur de nombreux projets. Ainsi, dans le cadre du Plan Campus, Eiffage Construction a livré en 2015 l'École de l'Énergie GreEn-ER à Grenoble, bâtiment de 22 000 m² à l'efficacité énergétique ultra-performante, et le campus numérique UEB à Brest. Pour ce même Plan, Eiffage Construction a démarré le chantier de l'université d'Aix-Marseille ainsi que ceux des universités de Lille-Nord de France et de Metz sous contrat de partenariat public-privé. Citons par ailleurs, la construction en cours d'un lycée bepos à Saint-Denis (1 240 élèves), la livraison du lycée des Mauges à Beaupréau (750 élèves) et le collège Flaubert à Duclair (750 élèves), ou encore la fin de l'extension-restructuration du lycée Château-Blanc à Châlette-sur-Loing (600 élèves).

En matière d'équipements de santé, Eiffage Construction a consolidé cette année son action pour des opérations de taille moyenne et des projets dans le médico-social. L'entreprise a notamment achevé l'hôpital psychiatrique ESPAN (140 lits) dans le quartier Cronembourg à Strasbourg, la clinique Capio à Bayonne (262 lits) et l'extension du centre hospitalier intercommunal d'Elbeuf/Louviers/Val de Reuil. Étaient en cours cette année, l'hôpital de Nyons (139 lits) ou encore la clinique psychiatrique de Saint-Mandé (120 lits), et pas moins de 23 Ehpad à travers tout le territoire. En termes de nouvelles affaires, citons la restructuration en conception-réalisation du centre hospitalier Le Chênois à Bavilliers (390 lits), la construction du futur pôle de santé Courlancy près de Reims (470 lits) ou encore un Ehpad de 166 lits à Pont-l'Abbé. Au total, Eiffage Construction compte 41 établissements en prise de commande ou en cours de réalisation.

Eiffage Construction, à travers notamment l'entité Pradeau Morin, intervient également pour la restructuration et la rénovation de patrimoine d'exception. Cette année, l'entreprise a entre autres réalisé à Paris la rénovation des façades classées du théâtre de la Renaissance, du Musée Carnavalet ou encore du Palais de Justice au 36 quai des Orfèvres. Pradeau Morin a également remporté et réalisé la rénovation en site occupé des suites royales et présidentielles de l'hôtel 5* George V. De nouveaux projets emblématiques dans la capitale complètent cette série comme la rénovation à Paris de bureaux LVMH place Vendôme, les nouveaux locaux de l'ambassade du Canada rue du Faubourg Saint Honoré ou encore le futur hôtel Hoxton. En termes d'ouvrages classés Monument Historique, citons pour exemple la rénovation des façades du théâtre Athénée, des voûtes de l'église de Saint-Germain-des-Prés et du premier clocher en pierre datant du XII^e siècle de l'église d'Orgeval.

UNE ACTIVITÉ SOUTENUE EN EUROPE

Eiffage Benelux, dont le chiffre d'affaires est resté stable entre 2014 et 2015, représente 15 % de l'activité d'Eiffage Construction. L'année a notamment été marquée par la livraison du parking Sint Lucas de 1 400 places à Gand ou encore l'immeuble résidentiel Woonhaven de 129 logements à Anvers. Dans le même temps, les travaux se poursuivent pour l'écluse d'Anvers qui sera la plus grande écluse du monde, le PPP des écoles flamandes portant sur un peu plus de 45 000 m² ou encore l'hôpital de Chirec sur 104 000 m². En 2015, l'entreprise a renforcé ses positions sur les grands projets avec des contrats tels que l'ensemble mixte Charleroi Rive gauche de 110 000 m², la tour de bureaux The One et le centre sportif de haut niveau à Louvain-la-Neuve. En immobilier, Eiffage Benelux a consolidé son activité avec la poursuite

de la commercialisation de Greenwood-Woluwe à Bruxelles ou Faubourg Saint-Job à Uccle. L'entreprise a par ailleurs démarré les travaux de la résidence étudiants Galiléo à Belval, première opération menée au Luxembourg et dont la commercialisation a été un succès.

En Pologne, l'activité a été soutenue avec une augmentation du chiffre d'affaires de 17 %. De nombreuses opérations ont été achevées en 2015 telles que la galerie commerciale Sudecka à Jelenia Gora, la résidence de luxe Angel Wavel à Cracovie ou encore une usine de 35 000 m² pour Volkswagen près de Poznan. Eiffage Polska est très présent sur le secteur du logement avec par exemple un chantier de 200 logements en construction au cœur de Varsovie. L'entreprise mène par ailleurs les travaux de Poznan qui sera un des plus grands centres commerciaux d'Europe. Les prises de commandes ont été élevées avec des contrats comme un hôtel et un Appart'hôtel pour Polonia Taty Ap. z.o.o. ou encore une opération de 319 logements à Varsovie pour Dom Development SA, qui témoignent du dynamisme de l'entité polonaise.

PRIX ET DISTINCTIONS

En 2015, plusieurs opérations portées par Eiffage Construction ont été récompensées. La reconversion en bureaux de l'ancien Garage Citroën de Lyon, bâtiment classé aux Monuments historiques, a remporté le Grand Prix SIMI Immobilier de bureaux dans la catégorie Immeuble rénové. La station d'épuration Epur'Vallons de la communauté de communes Les Vallons de la Tour a reçu le Trophée Aquaplus Réalisation qui récompense une réalisation exemplaire en matière de développement durable. Le groupe scolaire et centre multimédia Jules Ferry à Paris, restructuré par Pradeau Morin, a reçu la mention spéciale du jury des Trophées Bois Île-de-France dans la catégorie Transformation de l'existant. En Pologne, deux Build Safely contest ont été décernés respectivement à l'opération de logements Angel Wavel à Cracovie et au Optical Internet Research & Development Center à Poznań.

Eiffage Immobilier a également vu plusieurs de ses opérations primées. L'opération mixte Signature, dans l'éco-quartier de la Cartoucherie à Toulouse, a reçu le Grand Prix Régional des Pyramides d'Argent et la résidence 7 Croisette s'est vue décernée le Prix spécial du jury des Pyramides d'Or au niveau national.

Enfin, Michelin a récompensé les différentes entités d'Eiffage -dont Eiffage Construction- impliquées dans le projet Urbalad près de Clermont-Ferrand en décernant au Groupe le Prix Spécial de ses « Suppliers Awards ».

MÉCÉNAT

Un engagement de long terme

La fondation d'entreprise Eiffage soutient financièrement des projets solidaires en faveur de l'insertion sociale et professionnelle. Eiffage Construction contribue à cet engagement avec 7 projets soutenus en 2015. La Fondation développe par ailleurs des partenariats pluriannuels avec des associations pour un accompagnement sur le long terme. Cette année, en coordination avec Eiffage Construction, un partenariat a été conclu avec l'association Habitat et Humanisme en vue notamment de la réalisation d'une maison intergénérationnelle à Jouy-en-Josas.

Eiffage Construction affirme en outre son engagement de mécène par son action contre le mal-logement avec le soutien renouvelé depuis 11 ans de la Fondation Abbé Pierre. En faisant bénéficier de son savoir-faire métier via le mécénat de compétences, elle aide à la concrétisation de projets soutenus par la Fondation ou par des associations spécialisées dans l'insertion par le logement. Des actions de rénovation ont ainsi déjà été menées à Reims, Gagny, Beauvais, Perpignan et Mantes-la-Jolie en 2015. Cette année, Eiffage Construction a également soutenu un concert de l'Orchestre de l'Alliance dans le cadre des 31^{es} Saisons de la Solidarité dont les 26 000 € de recettes ont été reversés à la Fondation.

D'autres mécénats ont été conclus courant 2015 comme le soutien financier apporté pour trois ans à la programmation culturelle du Centre Pompidou-Metz ou encore celui pour la rénovation du manège Battesti de la Garde Républicaine à Paris. Eiffage Immobilier a, de son côté, signé la charte « 1 immeuble, 1 œuvre » qui a pour but de mettre l'art à la portée de tous en intégrant une œuvre dans chaque nouvelle opération réalisée.

RESSOURCES HUMAINES

Structurer et enrichir les compétences

À fin 2015, Eiffage Construction comptait 11 785 collaborateurs dont 2 423 hors de France. Ces effectifs se composaient de 54,4 % de compagnons, 17,6 % d'Etam et 28 % de cadres. L'âge moyen était de 42,5 ans et l'ancienneté moyenne de 10,4 ans. La répartition hommes-femmes était respectivement de 87,3 % et 12,7 %.

Eiffage Construction, à travers sa politique Ressources Humaines, cherche à maintenir l'esprit entrepreneurial et l'ancrage régional qui la caractérise, tout en assurant un niveau de compétences élevé, garant de la satisfaction de ses clients. Cette politique se déploie sur tout le territoire grâce à un réseau décentralisé.

La politique Ressources Humaines d'Eiffage Construction se traduit par la mise en place d'outils qui permettent de favoriser la professionnalisation des collaborateurs, de répondre aux besoins en compétence et de faciliter les mouvements de personnel entre établissements. Elle se caractérise également par plusieurs projets transversaux destinés à repérer et promouvoir les compétences clés de demain mais aussi anticiper la transformation des emplois ; clarifier et construire un référentiel structuré des métiers afin de favoriser la mobilité ; renforcer la compétitivité en proposant l'accompagnement et les formations nécessaires à la pérennisation de la démarche d'amélioration de la productivité ainsi qu'à la consolidation du métier de concepteur-constructeur.

Ces dix dernières années, le secteur du bâtiment a connu une mutation qui a amené Eiffage Construction à adopter une politique de transformation progressive de ses emplois pour accompagner l'évolution de ses activités. L'adaptation des métiers passe par leur diversification et leur spécialisation traduisant le basculement du positionnement centré sur le gros œuvre vers celui de promoteur/concepteur/constructeur. La structure des emplois a évolué conduisant à une modification de l'équilibre entre les différentes CSP avec un poids croissant de l'encadrement et une montée en puissance des métiers de gestion de projet.

Afin de maintenir l'emploi en cas de baisse d'activité ponctuelle sur une région, Eiffage Construction s'est engagé dans une politique de mutualisation des compétences qui facilite le prêt de personnel. Un outil spécialisé a été mis en place, qui permet de maîtriser le recours au travail temporaire pour des situations auxquelles il est impossible de répondre en interne. Enfin, l'entreprise a mis en place des programmes de sensibilisation et de soutien dans les régions pour les personnels qui se retrouvent en situations d'inaptitudes. Chaque cas est étudié et une réponse individualisée est apportée.

En matière de recrutement, Eiffage Construction maintient une politique active liée au développement de ses activités. Ceux-ci sont majoritairement sur des postes dits « cœur de métier », à savoir les travaux et les études. L'action vers les jeunes reste prioritaire avec 60 % de recrutés de moins de 30 ans. Le maintien de recrutements de profils plus expérimentés permet d'assurer la bonne intégration et l'encadrement de ces jeunes par un apport de méthodes et d'expériences. En 2015, 666 personnes ont ainsi été embauchées dont plusieurs sportifs de haut niveau qu'Eiffage Construction a intégré à des postes leur permettant de conjuguer vie professionnelle et pratique sportive.

Parallèlement, Eiffage Construction est très proche des cursus scolaires et universitaires avec une offre annuelle de plus de 600 stages, du CAP au Bac+5. Les partenariats et parrainages avec des écoles d'ingénieurs, des lycées, des centres formation en alternance et des formations courtes post-bac sont nombreux : parrainages des promotions 2015 de l'ESTP, 2016 de l'ENPC et 2017 de l'ESITC Cachan par exemple. En 2015, Eiffage Construction a également renouvelé son partenariat premium avec Centrale Paris et lancé un partenariat avec Polytechnique. Des dispositifs de formation en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation complètent cette approche. En 2015, 211 alternants étaient intégrés à l'entreprise et 98 ont été recrutés à l'issue de leur formation.

Concernant la gestion de carrières, Eiffage Construction a notamment mis en place depuis 2013 deux programmes d'accompagnement et de développement des collaborateurs. Horizons Juniors est un parcours d'encadrement de jeunes sur 5 ans, recrutés à bac + 5, qui forme les managers de demain. Depuis 2014, deux promotions ont été recrutées, pour un total de 18 jeunes diplômés. Le programme Horizons confirmés est quant à lui destiné à des collaborateurs destinées à prendre des postes à responsabilités. La session de 2015 compte 18 personnes.

La formation est une composante RH fondamentale pour Eiffage Construction dont le niveau des investissements est constant : 11,4 millions d'euros en 2015, soit près de 3,3 % de la masse salariale. La politique de formation a pour but de permettre aux collaborateurs de compléter leurs acquis, de se remettre à niveau, de développer leur employabilité, voire de s'ouvrir à de nouvelles compétences. Près de 6 collaborateurs sur 10 sont ainsi formés chaque année.

Si Eiffage Construction s'appuie majoritairement sur l'Université Eiffage, l'Institut Eiffage Construction, les plates-formes de formation et les centres de formation externes, elle privilégie le recours à ses formateurs internes pour le déploiement de logiciels, la formation des nouveaux arrivants, les fondamentaux des métiers et les formations à la sécurité. À travers ces formations, Eiffage Construction a priorisé en 2015 le renforcement de la compétitivité, la consolidation des métiers et la professionnalisation des équipes, la prévention et l'insertion professionnelle des jeunes.

La direction générale encourage par ailleurs la mise en place de cursus de formation par filières métiers. Un projet d'envergure, mené en 2015, a permis d'actualiser la cartographie et la description des métiers de la

construction et de l'immobilier. Cette première étape a permis de décrire les compétences nécessaires par métier et par la même de créer des cursus formation, comprenant les formations existantes mais également de nouveaux thèmes qui seront développés en 2016.

Eiffage Construction s'investit enfin dans l'action visant à promouvoir l'égalité des chances. Que ce soit pour l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes ou l'insertion dans l'emploi des personnes en situation de handicap, des populations éloignées de l'emploi et des seniors, l'entreprise applique le Plan d'actions d'égalité des chances (PADEC).

L'action pour l'égalité hommes/femmes au sein d'Eiffage Construction a pour objectif d'augmenter la proportion de femmes sur les postes cadres, sans pour autant pratiquer de discrimination positive. Elle vise, en outre, à favoriser la mixité sur les postes ETAM, occupés majoritairement par des femmes. Les mesures prises afin d'atteindre cet objectif sont le respect des dispositions relatives à l'égalité salariale entre les hommes et les femmes, la parité proportionnelle par catégorie et par filière pour la préparation du plan de formation afin d'augmenter le nombre de femmes y ayant accès, et l'organisation des réunions entre 9 heures et 17 heures. Des initiatives régionales sont à noter en 2015 comme le Forum « Elle entreprend » à Marseille.

Le plan d'actions handicap (2014-2016) s'appuie notamment sur la communication et la sensibilisation. La mission handicap d'Eiffage Construction a ainsi accompagné en 2015 les régions par la tenue de deux forums intégrant le milieu associatif. Un processus de maintien dans l'emploi ainsi qu'une formation spécifique ont également été développés auprès des référents handicap. 5 partenariats avec des écoles et centres de reconversion professionnelle ont été conclus afin d'identifier de futurs collaborateurs au cours de stages. L'intégration d'étudiants en situation de handicap permet d'améliorer à la fois leurs compétences et leurs conditions matérielles par une bourse. En 2015, elle a été attribuée à un étudiant de l'Insa Toulouse. Enfin, Eiffage Construction a recours à des sous-traitants des secteurs adaptés et protégés : 53 structures en 2015.

L'insertion et le maintien dans l'emploi des juniors et des seniors passent par un plan d'action avec la mise en place de contrats de génération dans toutes les régions. Leur objectif est de favoriser l'accès des jeunes à l'emploi en CDI, de maintenir l'emploi des seniors et d'assurer la transmission des savoir-faire et des compétences.

PRÉVENTION

Une mobilisation de tous les collaborateurs

Eiffage Construction a poursuivi en 2015 le déploiement du plan de management de la prévention, défini pour la période 2014-2017, qui a pour but de sensibiliser et d'impliquer tous les niveaux hiérarchiques. Les équipes de direction de chaque région sont ainsi pleinement investies dans la démarche et les formations « management et discipline sécurité », dispensées en 2014 et 2015, ont déjà permis de former 175 directeurs. Ils ont été incités à se fixer des engagements concrets et définir les objectifs de leur unité. L'ambition du zéro accident est l'enjeu majeur de ce plan. Pour y parvenir, les préventeurs en région assurent un accompagnement au quotidien.

Dans le cadre de ce plan de management, Eiffage Construction a également signé fin 2015 un accord avec l'OPPBTP (Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics) visant la prévention des risques de ses salariés et de ceux de ses sous-traitants. Des modules de sensibilisation et de formation spécifiques, en cours de préparation, seront dispensés en 2016.

La création ou l'amélioration du matériel fait aussi partie intégrante de l'action menée par la prévention. En témoigne le Trophée de la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles remis à Eiffage Construction par la Caisse régionale d'assurance maladie d'Île-de-France (Cramif) dans la catégorie « Prévention des chutes » pour la conception innovante de nouvelles bases-vies à montage sécurisé.

Au 31 décembre 2015, le taux de fréquence des accidents du travail s'établissait à 16,07 affichant une amélioration de 4,4 % par rapport à 2014. En France, la baisse de ce taux est conséquente passant de 17,48 à 15,64. Parmi les autres données, le taux de fréquence absolu passe à 37,3 contre 41,5 en 2014, le taux de gravité se détériore légèrement passant de 0,72 à 0,82 et la durée moyenne d'interruption du temps de travail se monte à 51 jours. Un accident de travail mortel est à déplorer en France en 2015. Les chutes de hauteur et de plain-pied représentent 20 % des accidents. Ceux classés en objet en mouvement accidentel reculent de 11 % à 9 % en 2015.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Une stratégie opérationnelle en constante évolution

Eiffage Construction a poursuivi en 2015 le déploiement de sa Politique Développement Durable définie pour la période 2014-2015. Celle-ci s'affirme tant dans la

gouvernance RSE de ses métiers que dans ses offres notamment par le biais de l'amélioration de la qualité intrinsèque des ouvrages, l'accompagnement des utilisateurs pour financer ou bien exploiter les performances des bâtiments, ou encore la concrétisation de concepts innovants pour une construction durable. Le plan d'actions mis en place est illustré par le RADAR, schéma de suivi permanent intégrant l'ensemble des critères d'évaluation de la politique menée.

Eiffage Construction veille à l'amélioration de la qualité intrinsèque des ouvrages via plusieurs leviers. L'entreprise cherche en permanence à optimiser la performance énergétique des bâtiments par la sélection de matériaux biosourcés et écolabellisés contribuant à l'écoconception. Eiffage Construction a recensé depuis plusieurs années les matériaux issus des filières renouvelables répondant aux exigences techniques et réglementaires en vigueur. Une étude de pré-cadrage des filières les plus prometteuses à court et moyen termes a été réalisée en partenariat avec Constructions & Bioressources, et des fiches matériaux biosourcés génériques et fournisseurs ont été établies. De plus, afin de rendre l'utilisation de matériaux biosourcés ou recyclés plus opérationnelle, un catalogue de produits regroupant ceux pouvant être mis en œuvre immédiatement, a été créé. Enfin, un dossier technique consacré aux isolants biosourcés a été constitué. Cette démarche vient en prolongement de la calculatrice ACV mise en œuvre par Eiffage Construction permettant de mesurer l'impact environnemental des matériaux, et le récent développement en partenariat avec le CSTB du logiciel de mesure Elodie. Concernant l'intégration du bois dans les opérations, Eiffage Construction vise à promouvoir le recours à cette ressource qui lui donne l'opportunité de se positionner sur la filière sèche. L'entreprise s'est engagée à favoriser les fournisseurs et sous-traitants partageant la déontologie du Groupe, notamment à travers le label FSC. Depuis 2012, Eiffage Construction met en œuvre une solution constructive en panneaux de bois massif contrecollé appelée Concept Lignum®. Après la résidence universitaire Jean Jouzel à la Rochelle, Eiffage Construction a lancé en 2015 la construction d'un bâtiment de 140 logements sociaux qui sera le plus grand en structure bois massif de France ainsi que la réalisation de 42 logements à Cormeilles-en-Parisis ou encore de bureaux à Loos-en-Gohelle.

La performance énergétique des bâtiments est une préoccupation constante pour Eiffage Construction qui participe aux travaux menés par le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie sur ce critère devenu obligatoire avec la loi sur la transition énergétique. Eiffage Construction a notamment anticipé l'obligation d'étiquette énergétique applicable en 2018

en créant dès cette année une étiquette d'évaluation des bâtiments. La performance énergétique a par ailleurs fait l'objet en 2015 d'une réflexion menée par les participants du stage interrégional mené au sein d'Eiffage Construction afin de mettre en avant les bonnes pratiques et recommandations en la matière.

Dans le neuf, l'entreprise intègre dès la phase amont d'études et de conception, la virtuosité énergétique et carbone du bâtiment. En 2015, le projet pilote du Campus Eiffage à Vélizy-Villacoublay était livré avec une consommation planifiée inférieure à 50 % aux exigences de la RT2012 accompagnée des certifications BREEAM et HQE niveau Exceptionnel. Sur certains projets, l'entreprise va plus loin comme pour le lancement des travaux en 2015 d'un lycée à énergie positive (Bepos) à Saint-Denis destiné à accueillir 1 240 élèves ou encore celui de 178 logements certifiés Passivhaus à Carquefou. Sur le marché de la rénovation, Eiffage Construction est très présente sur le créneau porteur des contrats de performance énergétique. Elle s'est d'ores et déjà vu attribuer en deux ans la rénovation de 3 000 logements à travers la France.

Eiffage Immobilier a, pour sa part, obtenu en 2015 la certification nationale démarche HQE lui octroyant un droit d'utilisation de la marque NF Habitat et NF Habitat HQE. Applicable à toute sa production de logements, elle atteste notamment d'une bonne qualité des produits ainsi qu'un bon confort d'usage, énergétiquement et économiquement performant, dans le respect de l'environnement.

L'intégration de l'innovation pour une construction durable est un des autres axes majeurs de la Politique Développement Durable d'Eiffage Construction. Eiffabitat, l'offre Habitat de l'entreprise, intègre des concepts tels que : Flexi+ , dernier concept en date, qui se caractérise par une rotule centrale lui permettant d'adapter sa volumétrie en termes de hauteur et de proportions, EcoEco qui capitalise sur la conception traditionnelle et la production en série de certains éléments constructifs ou H2CO, basé quant à lui sur l'optimisation des coûts et des consommations. En 2015, Eiffage Construction a par exemple livré 100 logements EcoEco sur Guyancourt ou encore 40 logements H2CO à Vannes.

Le concept Cocoon'Agés, en faveur de l'habitat intergénérationnel, est venu enrichir l'offre Eiffabitat. Déployé par Eiffage Immobilier, il comptait 6 opérations en montage et 20 projets à l'étude à fin 2015. En complément de ces concepts constructifs, Eiffage Construction intègre dans ses opérations les salles de bains préfabriquées HVA Concept dont l'industrialisation permet de réduire significativement les délais de construction. En 2015, 2 250 salles de bains ont été fabriquées pour 23 opérations.

En termes d'engagement environnemental, la biodiversité est un autre axe de la politique menée par Eiffage Construction. Dans la droite ligne du label « Stratégie nationale Biodiversité » reçu par le Groupe en 2015 pour s'être engagé dans des actions en faveur de la préservation de la biodiversité. Eiffage Construction adhère à l'agence régionale pour la nature et la biodiversité d'Île-de-France, Natureparif ainsi qu'à la charte régionale de biodiversité pour l'Île-de-France. Partie intégrante d'HQVie®, le référentiel Haute Qualité de Vie de Phosphore, les aménagements biodiversifiés ont été appliqués depuis 2012 dans une dizaine de projets Eiffage Construction. Fort de ses premières expériences et de ses échanges avec Humanité & Biodiversité, Eiffage Aménagement a développé son propre outil en partenariat avec l'entreprise de génie écologique Dervenn pour intégrer la biodiversité dans la conduite de projet. Eiffage Immobilier a également expérimenté l'approche développée par Amplify Nature sous le nom de Profil biodiversité® sur l'écoquartier Smartseille. Cet outil de pilotage a permis d'augmenter le potentiel de biodiversité du projet.

PERSPECTIVES 2016

À fin 2015, le carnet de commandes d'Eiffage Construction était supérieur à celui de 2014 avec 4 762 millions d'euros, représentant 16 mois d'activité. L'entreprise consolidera ce niveau de prise de commandes en 2016 grâce au développement de son expertise sur des niches d'activités porteuses telles le concept des résidences intergénérationnelles ou la filière sèche, et aux atouts de l'offre intégrée Eiffage dans ses remises d'offres. Le nombre d'opérations immobilières et d'aménagement urbain en cours de montage sera également un levier de croissance important. Eiffage Construction devrait par ailleurs assurer sa croissance en poursuivant son développement en Europe, en assurant la réalisation de sa première opération en Afrique ainsi que par l'étude d'opportunités de croissance externe.

COMPTES CONSOLIDÉS 2015

Compte tenu de son intégration dans le groupe Eiffage, Eiffage Construction est dispensée de l'obligation légale d'établir des comptes consolidés propres à son sous-groupe. Cependant, les agrégats d'ensemble du sous-groupe Eiffage Construction figurent au début du présent rapport. Ces données dites « consolidées » indiquées dans le présent document s'entendent des données contributives d'Eiffage Construction aux comptes consolidés d'Eiffage Construction.

LOI LME

Afin de réduire les délais de paiement qui pénalisent l'économie française, le législateur est intervenu dans le cadre de la loi de modernisation de l'économie (LME) afin de fixer des délais de paiement maximum dans les relations entre professionnels.

Le tableau des échéances fournisseurs d'Eiffage Construction SAS n'est pas joint car non significatif ; la dette fournisseur se rapportant essentiellement à des dettes étrangères ou des dettes Groupe.

COMPTES SOCIAUX 2015

En 2015, Eiffage Construction a réalisé un résultat courant de 69,0 millions d'euros.

Après prise en compte d'une perte nette sur éléments exceptionnels pour 3,4 millions d'euros et de l'impôt sur les sociétés, le bénéfice net ressort à 65,9 millions d'euros.

Le portefeuille de participation a été diminué par la cession ou l'annulation des lignes de titres suivantes :

- Suite au transfert universel de patrimoine de la société SPCB, pour un montant de 47 milliers d'euros.

Par ailleurs, il a été procédé durant cet exercice :

- À une augmentation de capital réalisée chez notre filiale Eiffage Construction Nord entraînant une augmentation de nos titres de 2 471 milliers d'euros.
- À une augmentation de capital réalisée chez notre filiale Eiffage Construction Midi Pyrénées entraînant une augmentation de nos titres de 3 572 milliers d'euros.
- À une augmentation de capital réalisée chez notre filiale Eiffage Construction Gestion et Développement entraînant une augmentation de nos titres de 6 908 milliers d'euros.
- À une augmentation de capital réalisée chez notre filiale Eiffage Construction Limousin entraînant une augmentation de nos titres de 579 milliers d'euros.
- À une augmentation de capital réalisée chez notre filiale SAE Italia entraînant une augmentation de nos titres de 75 milliers d'euros.
- À une diminution de capital réalisée chez notre filiale Belge CECOM entraînant une diminution de nos titres de 1 497 milliers d'euros.

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

INTÉGRATION FISCALE

Eiffage Construction fait partie, depuis 1994, d'un groupe fiscal dont Eiffage S.A., société mère, est la tête.

La charge d'impôt sur les sociétés est calculée et comptabilisée, comme si la société était fiscalement indépendante.

DÉPENSES SOMPTUAIRES

Il n'y a pas de dépenses somptuaires et d'impôt supporté en raison de ces dépenses.

MONTANTS DES DIVIDENDES DISTRIBUÉS

	2012	2013	2014
Nombre d'actions	12 788 692	12 788 692	12 788 692
Dividende net (en euros par action)	3,14	6,30	3,59

États consolidés

BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2015

Actif

En milliers d'euros	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Actif non courant		
Immobilisations corporelles	162 325	175 397
Immeubles de placement	3 832	4 874
Immobilisations en concessions	7 647	7 889
Goodwill	422 623	421 822
Autres immobilisations incorporelles	2 433	2 399
Participations dans les entreprises associées	13 891	15 271
Autres actifs financiers	52 101	50 756
Impôts différés	96 171	89 188
Autres actifs non courants	51	105
Total actif non courant	761 074	767 701
Actif courant		
Stocks	423 603	338 995
Clients et autres débiteurs	1 489 090	1 601 300
Impôts courants	27 524	27 471
Autres actifs	277 814	348 521
Trésorerie et équivalents de trésorerie	740 403	771 525
Total actif courant	2 958 434	3 087 812
TOTAL DE L'ACTIF	3 719 508	3 855 513

Capitaux propres et passif

En milliers d'euros	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Capitaux propres		
Capital	204 622	204 619
Réserves consolidées	501 571	445 356
Résultat de l'exercice	78 210	95 876
Intérêts minoritaires	51	3 148
Capitaux propres du Groupe	784 454	748 999
Passif non courant		
Emprunts	49 021	52 529
Impôts différés	27 250	16 390
Provisions non courantes	66 852	71 095
Total passif non courant	143 123	140 014
Passif courant		
Fournisseurs et autres créanciers	1 245 271	1 260 414
Emprunts et dettes financières diverses	17 719	40 222
Partie à moins d'un an des emprunts non courants	66 425	67 386
Dettes d'impôt sur le résultat	19 607	30 864
Provisions courantes	119 704	135 375
Autres passifs	1 323 205	1 432 239
Total passif courant	2 791 931	2 966 500
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	3 719 508	3 855 513

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2015

En milliers d'euros	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Produit des activités opérationnelles	3 568 765	3 739 452
Autres produits de l'activité	2 020	2 968
Charges d'exploitation	(3 497 491)	(3 535 932)
Dotations aux amortissements	(31 518)	(34 858)
Dotations aux provisions (nettes de reprises)	23 442	2 320
Variation des stocks de produits en cours et de produits finis	40 688	(55 801)
Autres produits et charges d'exploitation	32 435	39 364
Résultat opérationnel courant	138 330	157 513
Autres produits et charges opérationnels	(22 885)	(30 002)
Résultat opérationnel	115 445	127 511
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	14 641	14 707
Coût de l'endettement financier brut	(13 102)	(6 611)
Coût de l'endettement financier net	1 539	8 096
Autres produits et charges financiers	(10 898)	(7 598)
Quote-part du résultat des entreprises associées	372	2 624
Impôt sur le résultat	(27 640)	(30 717)
Résultat net de l'ensemble consolidé	78 817	99 916
Intérêts minoritaires	(607)	(4 040)
RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)	78 210	95 876
Résultat net par action en euros	6,12	7,50
Résultat net dilué par action en euros	6,12	7,50

Bilan

au 31 décembre 2015

ACTIF

En milliers d'euros

31 décembre 2015

31 décembre 2014

Actif immobilisé

Immobilisations incorporelles

Immobilisations corporelles

Immobilisations financières

Total actif immobilisé

Actif circulant

Stocks

Clients et comptes rattachés

Autres créances et comptes de régularisation

Valeurs mobilières de placement et disponibilités

TOTAL DE L'ACTIF

579

656

510 499

514 553

511 078

515 209

9 396

50 947

51 841

50 562

1 693

1 410

574 008

618 128

PASSIF

En milliers d'euros

31 décembre 2015

31 décembre 2014

Capitaux propres

Capital

Réserves

Résultat de l'exercice

Acompte sur dividendes

Capitaux propres

Provisions réglementées

Provisions pour risques et charges

Dettes

Emprunts et dettes financières

Fournisseurs et comptes rattachés

Autres dettes et comptes de régularisation

TOTAL DU PASSIF

204 619

204 619

20 535

20 558

65 890

45 888

291 044

271 065

17

17

30 642

31 861

120

184

9 446

33 867

242 739

281 134

574 008

618 128

Compte de résultat au 31 décembre 2015

En milliers d'euros	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Produits d'exploitation		
Production vendue (biens et services)	105 194	88 876
Reprises de provision et transferts de charges	3 500	3 477
Subventions d'exploitation		
Autres produits	554	3 492
TOTAL I	109 248	95 845
dont chiffre d'affaires à l'exportation :		
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises et approvisionnements		
Variation des stocks de marchandises et approvisionnements		
Autres charges externes	106 063	63 961
Impôts, taxes et versements assimilés	315	724
Rémunération du personnel et charges sociales	112	175
Dotations aux amortissements	77	80
Dotations aux provisions	500	2 300
Autres charges	172	2 385
TOTAL II	107 239	69 625
Quotes-parts de résultat sur opérations en commun	(592)	(10 088)
Résultat d'exploitation (I - II)	1 417	16 132
Produits financiers ⁽¹⁾ (III)	93 755	72 584
Charges financières ⁽²⁾ (IV)	26 123	31 109
Produits exceptionnels ⁽¹⁾ (V)	474	4 085
Charges exceptionnelles ⁽²⁾ (VI)	3 916	14 850
Impôts sur les bénéfices (VII)	(283)	954
Bénéfice ou perte (I - II + III - IV + V - VI - VII)	65 890	45 888
(1) Dont reprises sur provisions (et amortissements).	10 801	7 714
(2) Dont dotations sur provisions (et amortissements).	25 195	30 663

Annexe aux comptes annuels de l'exercice 2015

(Sauf indications contraires, tous les chiffres sont exprimés en milliers d'euros)

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice :

Le portefeuille de participation a été diminué par la cession ou l'annulation des lignes de titres suivantes :

- Suite au transfert universel de patrimoine de la société SPCB, pour un montant de 47 milliers d'euros.

Par ailleurs, il a été procédé durant cet exercice :

- à une augmentation de capital réalisée chez notre filiale Eiffage Construction Nord entraînant une augmentation de nos titres de 2 471 milliers d'euros.
- à une augmentation de capital réalisée chez notre filiale Eiffage Construction Midi Pyrénées entraînant une augmentation de nos titres de 3 572 milliers d'euros.
- à une augmentation de capital réalisée chez notre filiale Eiffage Construction Gestion et Développement entraînant une augmentation de nos titres de 6 908 milliers d'euros.
- à une augmentation de capital réalisée chez notre filiale Eiffage Construction Limousin entraînant une augmentation de nos titres de 579 milliers d'euros.
- à une augmentation de capital réalisée chez notre filiale SAE Italia entraînant une augmentation de nos titres de 75 milliers d'euros.
- à une diminution de capital réalisée chez notre filiale Belge CECOM entraînant une diminution de nos titres de 1 497 milliers d'euros.

PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis suivant les principes du Plan Comptable Général et conformément au règlement 2014-03 du 5 juin 2014 homologué par le Comité de la Réglementation Comptable le 8 septembre 2014 et publié au JO le 15 octobre 2014.

Ces comptes intègrent les situations et l'activité des établissements stables à l'étranger.

Ils sont consolidés par la Société Eiffage selon la méthode de l'intégration globale. Au 31/12/2015, le capital de la société Eiffage s'élève à 381 735 964 euros.

Depuis le 1^{er} janvier 2005, l'application des règlements 2002-10 et 2004-06 du comité de la réglementation comptable relatifs d'une part, à l'amortissement et à la dépréciation des actifs et d'autre part à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs, n'a pas eu d'incidence significative sur les comptes.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition. Les concessions et brevets sont amortis sur leur durée estimée d'utilisation. Les dépenses ayant le caractère de frais d'établissement sont, sauf cas particulier, prises en charges dans l'exercice.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition ou à la valeur d'apport.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la nature du bien, selon les modes linéaire ou dégressif, appliqués aux durées de vie estimées :

Constructions	20 à 40 ans
Aménagements et installations	5 à 10 ans
Matériel industriel	3 à 10 ans
Matériel de transport	3 à 4 ans
Matériel informatique et de bureau	3 à 10 ans

À l'étranger, les amortissements constatés par les établissements stables tiennent compte des règles locales particulières et intègrent des compléments de charges propres à la réalisation des chantiers.

Immobilisations financières

Les titres de participation sont comptabilisés au coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport (y compris incidence éventuelle de conversion de taux). Des provisions pour dépréciation sont constatées à raison des moins-values latentes, lesquelles sont généralement estimées par référence aux capitaux propres des entreprises concernées, éventuellement corrigées pour tenir compte de leurs perspectives de plus-values d'actifs, de développement et de rentabilité.

Contrats à long terme

Les résultats des contrats réalisés par les sociétés de travaux sont déterminés selon la méthode de l'avancement. Ils sont fondés sur les résultats prévisionnels à fin de chantier révisés périodiquement.

Des provisions pour risques sont constituées pour couvrir les pertes prévisibles à terminaison, lesquelles sont évaluées à partir d'une analyse des données économiques et financières prévisionnelles de chaque contrat. Ces prévisions peuvent tenir compte de montants susceptibles d'être obtenus au titre des réclamations déposées.

Depuis le 1^{er} janvier 2005, les résultats de l'activité de promotion-construction immobilière sont appréhendés à l'avancement.

Un résultat à l'avancement n'est constaté que dans la mesure où le marché de travaux est signé et les fondations sont réalisées (soit généralement un taux d'avancement minimum de 35 %).

Le pourcentage d'avancement du projet retenu correspond au pourcentage d'avancement physique, déterminé lorsque c'est approprié, en fonction du pourcentage du dernier appel de fonds attesté par l'architecte.

Ce pourcentage d'avancement est appliqué à la quote-part de résultat prévisionnel à terminaison rattachable aux lots vendus sur la base du rapport des recettes des ventes actées sur le total des ventes prévisionnelles.

Le résultat prévisionnel à terminaison fait l'objet d'actualisation régulière.

Provisions pour risques et charges

Elles sont constituées dès lors qu'il existe un risque probable de sortie de ressources sans contrepartie attendue. Elles sont revues à chaque date d'établissement des comptes et ajustées pour refléter la meilleure estimation à cette date. Elles couvrent les risques liés à l'exécution et à la terminaison des chantiers réalisés en France et à l'étranger. Les risques à terminaison comprennent, le cas échéant, les coûts directs et connexes de repliement des chantiers ainsi que les charges de parfait achèvement de ceux-ci.

Sociétés en participation

Les comptes des sociétés en participation gérées sont intégrés à 100 %, poste par poste, avec constatation de la part des co-participants dans le résultat de l'exercice sous la rubrique quote-part de résultat des opérations faites en commun.

Pour les sociétés en participation non gérées, seuls sont pris en compte les résultats de leur activité à hauteur de la quote-part revenant à la société.

Conversion des comptes des établissements à l'étranger

Les comptes des établissements à l'étranger sont convertis en euros sur la base des cours de change de fin d'exercice. L'incidence des ajustements de conversion est directement inscrite en compte de résultat sauf lorsque ces ajustements se rapportent à des opérations en cours de réalisation, auquel cas ils sont différés au bilan.

Opérations en devises

Les dettes et créances sont converties au bilan sur la base des cours de change de fin d'exercice. Les gains

de change latents sont différés au bilan et n'entrent pas dans la formation du résultat comptable. Des provisions pour risques sont constituées pour couvrir les pertes de change latentes. Ponctuellement, des contrats de couverture de change peuvent être initiés, pour se garantir de l'incidence des fluctuations des devises sur certains postes d'actif ou de passif.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances qui présentent des difficultés de recouvrement font l'objet d'une dépréciation par voie de provision.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées au coût d'achat suivant la méthode Fifo. Des provisions pour dépréciation sont constituées lorsque leur valeur vénale, à la date de clôture, est inférieure à leur coût d'entrée en portefeuille.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires repris dans l'annexe ainsi que dans les rapports et éléments de gestion de la société correspond à la production de l'exercice et comprend le montant des travaux exécutés directement par l'entreprise ainsi que sa quote-part des travaux exécutés en participation avec d'autres entreprises.

Résultats des filiales sociétés en nom collectif

Les résultats des filiales sociétés en nom collectif, compris dans le résultat financier, sont comptabilisés dans l'exercice en produits à recevoir s'il s'agit de bénéfices, ou en charges à payer s'il s'agit de pertes.

Résultats des sociétés de promotion immobilière filiales d'Eiffage Construction

Les sociétés immobilières porteuses de programmes, aux statuts de SCI et de SNC ont leurs résultats appréhendés par la société Eiffage Construction.

Les projets immobiliers font l'objet d'autorisations de lancement et de suivi actualisé des prix de vente et des résultats prévisionnels.

Les opérations estimées déficitaires à terminaison donnent lieu à la comptabilisation de provisions pour pertes.

Depuis le 1^{er} janvier 2005, ces sociétés appréhendent leur résultat selon la méthode de l'avancement.

ACTIF IMMOBILISÉ

En milliers d'euros

Valeurs brutes	Au début de l'exercice	Augmentations		Mouvement comptes à comptes	Diminutions		À la clôture de l'exercice
		Fusion	Acquisition		Fusion	Cession	
Immobilisations incorporelles							
Concessions,brevets et droits similaires	90						90
Fonds commercial	0						0
Avances et acomptes sur immob. incorporelles	0						0
	90	0	0	0		0	90
Immobilisations corporelles							
Terrains	592						592
Constructions	1 353						1 353
Installations techniques, matériel et outillage	0						0
Matériel de transport et autres	0						0
	1 945	0	0	0		0	1 945
Immobilisations financières							
Participations	804 455	12 108			47		816 516
Créances rattachées à des participations	1						1
Autres titres immobilisés	534				4		530
Prêts	187				127		60
Autres	0						0
	805 177	12 108	0	0	47	131	817 107
TOTAL GENERAL	807 212	12 108	0	0	47	131	819 142

Amortissements et provisions	Au début de l'exercice	Augmentations		Mouvement comptes à comptes	Diminutions		À la clôture de l'exercice
		Fusion	Acquisition		Fusion	Cession	
Immobilisations incorporelles							
Concessions,brevets et droits similaires	90						90
Fonds commercial	0						0
	90	0	0	0		0	90
Immobilisations corporelles							
	367						367
Terrains	922		77				999
Constructions	0						0
Installations techniques, matériel et outillage	0						0
Matériel de transport et autres	0						0
	1 289	0	77	0		0	1 366
Immobilisations financières							
Participations							
Créances rattachées à des participations	290 184		16 031		47		306 168
Autres titres immobilisés	0						0
Prêts	440						440
Autres	0						0
	290 624	0	16 031	0	47	0	306 608
TOTAL AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	292 003	0	16 108	0	47	0	308 064

AUTRES PROVISIONS

En milliers d'euros

Valeurs brutes	Au début de l'exercice	Augmentations			Diminutions		À la clôture de l'exercice
		Fusion	Acquisition	Utilisées	Fusion	Non utilisées	
À L'ACTIF							
Stocks de marchandises	0						0
Clients et comptes rattachés	529						529
Autres créances	45 535			2 145			43 390
Valeurs mobilières de placement	0						0
	46 064	0	0	2 145		0	43 919
AU PASSIF							
Provisions pour risques	31 861		9 087	8 651	1 651	4	30 642
Provisions pour charges	0						0
	31 861	0	9 087	8 651	1 651	4	30 642
TOTAL AUTRES PROVISIONS	77 925	0	9 087	10 796	1 651	4	74 561

VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Ces valeurs nettes sont constituées pour 75 milliers d'euros par des SICAV.

CAPITAUX PROPRES

En milliers d'euros

Au 31 décembre 2015, le capital social de 204 619 072 euros, est composé de 12 788 692 actions de 16 euros chacune, toutes libérées.

La variation des capitaux propres, avant affectation, s'analyse comme suit :	
Capitaux propres au 1 ^{er} janvier 2015	271 065
Dividendes distribués	(45 911)
Résultat de l'exercice 2015	65 890
CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2015	291 044

CRÉANCES ET DETTES

En milliers d'euros

Créances (hors avances et acomptes versés sur commandes en cours)

	Montants bruts	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	1		1
Prêts	60		60
Autres			0
	61	0	61
Créances de l'actif circulant			
Clients	9 925	9 925	0
Autres	95 191	95 191	0
Charges constatées d'avance			0
	105 116	105 116	0
TOTAL CRÉANCES	105 177	105 116	61

Dettes (hors avances et acomptes versés sur commandes en cours)

	Montants	Échéances à moins d'un an	Échéances de un à cinq ans	Échéances à plus de cinq ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	120	120		
Emprunts et dettes financières divers	1	1		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 447	9 447		
Dettes fiscales et sociales	4 269	4 269		
Dettes sur immobilisations	27	27		
Autres	238 284	238 284		
Produits constatés d'avance	159	159		
TOTAL DETTES	252 307	252 307	0	0

CHARGES À PAYER ET PRODUITS À RECEVOIR

En milliers d'euros

Des charges à payer, pour un montant total de 8 463 milliers d'euros sont incluses dans les postes suivants :

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	8
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 820
Dettes fiscales et sociales (exploitation et diverses)	1 631
Autres dettes (exploitation et diverses)	2 004

Des produits à recevoir, pour un montant total de 3 448 milliers d'euros sont inclus dans les postes suivants :

Clients	3 286
Autres créances	145
Disponibilités	17

CHIFFRE D'AFFAIRES

En milliers d'euros

Le chiffre d'affaires comptable de 105 194 milliers d'euros correspond :

- à des marchés de travaux réalisés par des filiales en France au titre des chantiers de la SEP Collège 93 soit 6 168 milliers d'euros et de la SEP Évry soit 9 042 milliers d'euros.
 - à des refacturations de frais généraux auprès de nos filiales soit 5 062 milliers d'euros et au chantier Grande Arche soit 84 797 milliers d'euros.
- au chiffre d'affaires étranger réalisé avec l'Espagne relatif à des refacturations de frais pour 119 milliers d'euros et par l'établissement Portugal pour 6 milliers d'euros.

France	105 069
Étranger	125
TOTAL	105 194

CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

En milliers d'euros

Produits nets des participations	85 387
Dotations et reprises de provisions	(15 407)
Autres charges et produits financiers	(2 348)
RÉSULTAT FINANCIER	67 632

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

En milliers d'euros

	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Opérations de gestion		
Autres charges et produits divers sur opérations de gestion	467	
Opérations en capital		
Sur cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		5
Sur cession d'immobilisations financières		
Autres	1 089	19
Dotations et reprises sur amortissements et provisions		
Provisions pour risques et charges	2 360	450
TOTAL	3 916	474

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Eiffage Construction fait partie, depuis 1994, d'un groupe fiscal dont Eiffage S.A., société mère, est la tête.

La charge d'impôt sur les sociétés est calculée et comptabilisée, comme si la société était fiscalement indépendante.

Pour l'exercice 2015, cette charge d'impôt sur les sociétés est égale à 16 milliers d'euros suite au bénéfice fiscal de 48 milliers d'euros après imputation des reports déficitaires de - 1 047 milliers d'euros, dont 2 737 milliers d'euros sur le résultat courant et - 1 642 milliers d'euros sur le résultat exceptionnel.

La baisse d'impôt différé actif, liée au déficit fiscal après retraitement s'élève à - 4 734 milliers d'euros. Cette base représente un actif potentiel de 1 630 milliers d'euros (au taux de 34,43 %).

Depuis le 01/01/05, Eiffage Construction a fait opter au régime de l'impôt sur les sociétés les SNC de travaux qui répondent aux conditions fixées par l'article 239 du Code Général des Impôts.

À compter de cette même date, les SNC qui ont opté pour l'IS sont entrées dans le périmètre d'intégration fiscale d'Eiffage SA en vue de la détermination du résultat d'ensemble du Groupe, conformément aux dispositions de l'article 223 A du CGI.

ENTREPRISES LIÉES

En milliers d'euros

	Montants bruts	Dépréciations	Montants nets
Immobilisations financières			
Participations	577 551	76 886	500 665
Créances			
Clients et comptes rattachés	8 855		8 855
Autres créances et comptes de régularisation	47 331		47 331
Provisions pour risques et charges			
Risque Filiales			9 177
Dettes			
Fournisseurs et comptes rattachés			3 264
Autres dettes			229 470
Charges d'exploitation			
Autres achats et charges externes			105 423
Produits d'exploitation			
Production vendue			101 997
Autres produits			150
Quotes-parts de résultat sur opérations en commun			
Charges financières			
Intérêts et charges assimilées			3 830
Dotation aux provisions			17 183
Produits financiers			
De participations			86 557
Autres intérêts et produits assimilés			94
Reprise de provisions			6 851
Charges exceptionnelles			
Sur opérations en capital			0
Produits exceptionnels			
Sur opérations en capital			0

EFFECTIF MOYEN AU 31 DÉCEMBRE 2015

Ingénieurs, assimilés et cadres : Personnel expatrié	2
--	---

PRISES DE PARTICIPATION 2015

Liste des prises de participation dans le capital d'autres sociétés françaises ou étrangères au cours de l'exercice 2015 et pourcentage de participation au 31/12/2015.

	% acquis ou souscrit dans l'exercice	% de détention
Sociétés Françaises		
Acquisitions internes au groupe Eiffage	Néant	
Acquisitions externes au groupe Eiffage	Néant	
Sociétés Etrangères		
Acquisitions internes au groupe Eiffage	Néant	

ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE RETRAITE

Dans le cadre des Conventions collectives de la profession, l'entreprise a l'obligation de verser des indemnités aux Cadres et Etam lors de leur départ en retraite, les autres obligations de retraite étant assurées par les caisses auxquelles l'entreprise est affiliée.

Le montant des droits acquis au 31 décembre par le personnel présent à cette date, calculé suivant la méthode dite «rétrospective», est estimé à 123 milliers d'euros, charges sociales incluses. Les engagements de la société à ce titre ne sont pas provisionnés.

L'engagement de l'Entreprise au titre des indemnités de fin de carrières (IFC) prend en compte les modifications intervenues au cours de l'exercice dans la convention collective du Bâtiment et des Travaux Publics.

Pour le calcul des indemnités de fin de carrières, il a été retenu un taux d'actualisation de 2,0 % et un âge de départ en retraite de 63 ans.

ENGAGEMENTS FINANCIERS HORS BILAN ET HORS CRÉDIT BAIL

En milliers d'euros

Les engagements incluent l'ensemble des passifs, sans tenir compte des actifs, des sociétés filiales SNC d'exploitation. De même, au titre de l'activité immobilière, sont repris tous les engagements sans tenir compte des actifs.

Avals et cautions	1 461 126
Engagements en faveur des Sociétés de droit (hors immobilier)	1 998
Engagements immobiliers	274 981
Loyers non échus	58 002
Autres engagements	513 009
TOTAL	2 309 116

GARANTIE DE TAUX

Néant

TABLEAU DE FINANCEMENT

En milliers d'euros

Emplois		Ressources	
Distributions mises en paiement	45 911	Autofinancement	
Dividendes sur résultat 2014	45 911	Marge brute d'autofinancement	65 967
Acquisitions d'immobilisations	12 108	Variation nette des provisions	12 619
Incorporelles			
Corporelles		Cessions d'actif immobilisé	178
Financières	12 108		
		Variation du fonds de roulement	(20 745)
TOTAL	58 019	TOTAL	58 019

FILIÈRES ET PARTICIPATIONS

Renseignements détaillés concernant les filiales et participations

	Capital	Capitaux propres autres que capital	Quote-part de capital détenu en %	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice)	Chiffre d'affaires	Dividendes encaissés
Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)						
Autopark	9 017	(1 081)	100,00	0	592	
Cecom	90 800	6 463	68,98*	1 556	866	
Chauffages Réunis	100	95	100,00	34	1 084	
Delfi	643	(3 179)	100,00	164	6	
Dle Pacifique	168	67	100,00	0	0	
Eiffage Aménagement	75	2 109	99,90	2 101	8 310	655
Eiffage Bénélux	58 000	18 914	100,00	9 901	4 358	15 197
Eiffage Construction Aisne	270	415	100,00	388	32 592	93
Eiffage Construction Alsace	560	1 350	73,21	1 294	76 692	1 235
Eiffage Construction Auvergne	204	1 577	100,00	1 557	61 564	1 448
Eiffage Construction Bretagne	396	3 737	100,00	3 697	90 746	4 111
Eiffage Construction Centre	250	1 133	99,98	1 108	32 049	2 113
Eiffage Construction Champagne-Ardenne	100	(632)	99,99	(642)	22 781	565
Eiffage Construction Confluences	300	2 009	100,00	1 979	53 515	2 434
Eiffage Construction Cote D' Azur	300	2 816	100,00	2 786	69 925	3 592
Eiffage Construction Finance	1	0	100,00	0	75	
Eiffage Construction Gestion et Développement	15	(2 447)	100,00	(2 449)	62 920	
Eiffage Construction Haute Normandie	814	2 373	100,00	2 292	66 733	2 586
Eiffage Construction Equipements	595	1 297	90,83	1 237	107 701	4 439
Eiffage Construction Habitat	627	7 508	67,40	7 451	143 670	5 906
Eiffage Construction Résidentiel	600	12 034	100,00	11 973	208 917	11 949
Eiffage Construction Île-de-France	100	250	99,00	240	16 850	54
Eiffage Construction Industries	37	(278)	100,00	(354)	12 231	
Eiffage Construction Limousin Vienne	900	(518)	100,00	(539)	22 124	
Eiffage Construction Lorraine	450	2 934	100,00	2 889	62 849	1 207
Eiffage Construction Miatériel	2	(31)	99,00	(31)	38 526	1 079
Eiffage Construction Midi Pyrénées	300	(1 422)	100,00	(1 452)	75 161	
Eiffage Construction Monaco	3 480	(758)	100,00	158	2 926	
Eiffage Construction Nord	455	(2 244)	100,00	(2 290)	102 323	
Eiffage Construction Nord Aquitaine	469	1 023	100,00	976	71 856	813
Eiffage Construction Pays de Loire	309	7 055	97,08	7 024	115 178	6 225
Eiffage Construction Picardie	675	(811)	100,00	(879)	67 452	2 948
Eiffage Construction Provence	1 155	5 175	100,00	5 059	120 852	4 632
Eiffage Construction Rhone-Alpes	609	5 936	68,97	5 872	16 972	5 238
Eiffage Construction Slovenska Republika	2 118	59	100,00	201	23 962	
Eiffage Gabon	15	0	100,00	0	0	
Eiffage Immobilier	75	612	99,98	1 109	1 748	
Eiffage Polska Budownictwo SA	28 265	8 140	100,00	3 714	110 027	1 820
Eiffage Polska Nieruchomosci	15	7 232	100,00	(127)	326	
Fougerolle	76 453	12 979	100,00	5 321	37	5 114
HDI	150	(392)	100,00	(35)	1	
SAE America	NC	NC	100,00	NC	NC	
SEOP	42 500	2 884	99,97	(91)	607	
SOCAMIP	133	196	100,00	182	9 978	256
Participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)						
EFI	53 317	29 369	27,05	2 689	27 976	684
Promo Real	NC	NC	18,90	NC	NC	
SOCFI	1 881	36 252	25,51	423	857	181

* CECOM : les 31,02 % restant sont détenus par des filiales belges d'Eiffage Bénélux.
NC = Non communiqué

Renseignements globaux sur toutes les filiales et participations (en milliers d'euros)

	Filiales		Participations	
	Françaises	Etrangères	Françaises	Etrangères
Valeur comptable des titres détenus				
Brute	212 389	568 270	36 387	0
Nette	146 615	329 575	34 249	0
Montant des prêts et avances accordés	158	17 353	0	0
Montant des cautions et avals donnés	0	0	0	0
Montant des dividendes encaissés	68 704	17 017	865	0

RÉSULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

En euros

Nature des indications	2011	2012	2013	2014	2015
1 - Capital en fin d'exercice					
Capital social	204 619 072	204 619 072	204 619 072	204 619 072	204 619 072
Nombre des actions ordinaires existantes	12 788 692	12 788 692	12 788 692	12 788 692	12 788 692
2 - Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes (balo)	0	0	0	0	0
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	110 574 060	55 232 830	104 296 288	79 884 843	90 723 878
Impôts sur les bénéfices	1 428 150	798 473	0	954 477	(283 440)
Participation des salariés dûe au titre de l'exercice	0	0	0	0	0
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	(4 880 075)	40 110 299	80 629 748	45 888 021	65 889 837
Résultat distribué	60 490 513	40 156 493*	80 568 760	45 911 404	65 861 764
3 - Résultats par action					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	8,53	4,26	8,16	6,17	7,12
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	(0,38)	3,14	6,30	3,59	5,15
Dividende attribué à chaque action	4,73	3,14*	6,30	3,59	5,15
4 - Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	6	8	4	2	2
Montant de la masse salariale de l'exercice	315 824	469 769	144 294	86 698	61 185
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, oeuvres sociales ...)	171 431	229 902	128 143	87 511	50 505

*Acompte sur dividendes versés en 2012 à notre Société Mère Eiffage : 20 000 000 euros

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2015

À l'Associé Unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Eiffage Construction S.A.S., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

JUSTIFICATION DE NOS APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les principes généraux de l'annexe aux comptes annuels exposent, en particulier, les règles et méthodes comptables suivies par votre société pour l'évaluation des titres de participation. Nous avons également procédé à l'appréciation des approches retenues par votre société pour déterminer la valeur d'inventaire des titres de participation, décrites dans l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondages l'application de ces méthodes. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable des estimations retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés à l'Associé Unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 14 avril 2016
Les commissaires aux comptes

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Baudouin Griton
Associé

PricewaterhouseCoopers Audit

Gérard Morin
Associé

Résolutions

Assemblée générale ordinaire du 22 avril 2016

PREMIÈRE DÉCISION

L'Associé Unique, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Président et celle des Commissaires aux Comptes sur l'exécution de leur mission au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, approuve les comptes annuels dudit exercice tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Associé Unique constate qu'il n'existe aucune dépense ni charge non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés au titre de l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce, approuve ledit rapport.

TROISIÈME DÉCISION

L'Associé Unique, approuvant la proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2015, qui s'élève à 65 889 836,73 €, augmenté du report à nouveau d'un montant de 72 522,15 €, soit 65 962 358,88 € comme suit :

- À l'Associé Unique, à titre de dividendes, la somme de : 65 861 763,80 euros
Soit 5,15 euros pour chacune des 12 788 692 actions composant le capital social,
- Le solde, soit : 100 595,08 euros au poste « report à nouveau ».

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons les dividendes mis en distribution au cours des trois derniers exercices :

Exercices	Dividendes éligibles à l'abattement	Autres revenus distribués
31/12/2014	45 911 404,28 € soit 3,59 € par action	/
31/12/2013	80 568 759,60 € soit 6,30 € par action	/
31/12/2012	40 156 492,88 € soit 3,14 € par action	/

QUATRIÈME DÉCISION

L'Associé Unique donne au Président quitus entier et sans réserve de son mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

CINQUIÈME DÉCISION

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie du procès-verbal de ses décisions, en vue de l'accomplissement des formalités légales.

Eiffage Construction

11, place de l'Europe
78140 Vélizy-Villacoublay
T+33 (0)1 34 65 89 89

www.eiffageconstruction.com